**Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales**

A partir du 29 avril 2008, le nom, le sigle (abréviation) et les emblèmes du «Nordic Patent Institute», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS *232.23*):

a. le nom

en anglais: Nordic Patent Institute

b. le sigle (abréviation)

en anglais: NPI

c. les emblèmes

Couleurs revendiquées:
Pantone 5405 / Pantone 5425 / Pantone process sort / Pantone cool grey 10

29 avril 2008 Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle